



ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Paul FISCHER, Directeur Général de la SOCIETE DE GESTION PORTUAIRE DE LA GUADELOUPE atteste que Monsieur QUELLAIS Yann propriétaire du bateau « MI AR MOR » a souscrit un contrat d'amarrage annuel à quai du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Pointe à Pitre, le 26 janvier 2023

Jean-Paul FISCHER
Directeur Général

SOCIETE DE GESTION PORTUAIRE DE LA GUADELOUPE
Marina Bas du Fort- Capitainerie
97 110 POINTE A PITRE - Guadeloupe
Tél. : 0590 93 66 20
Mail : info@marinaguadeloupe.com
Siret : 478 940190